



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Algerie

Question au Gouvernement n° 2192

## Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean-Jacques Descamps.

M. Jean-Jacques Descamps. Ma question s'adresse a M. le ministre des affaires etrangeres.

Les drames que vivent quotidiennement les Algeriens ne peuvent nous laisser indifferents, d'autant qu'ils concernent de nombreux residents en France dont la famille est restee la-bas.

Compte tenu de l'histoire entre nos deux pays, et qui fait partie des souvenirs les plus intenses de beaucoup d'entre nous, la France ne peut refuser de contribuer activement au retour de la paix et de la serenite en Algerie, pays proche a tous points de vue, d'autant que notre securite pourrait en etre affectee positivement.

Or toute tentative d'intervention purement francaise semble se heurter a l'accusation d'ingerence dans les affaires d'un autre pays. On nous reproche en outre des appreciations considerees comme trop empreintes de nos liens historiques et economiques.

En consequence, certains, ici ou en Algerie, suggerent une intervention europeenne. D'autres craignent ou esperent l'action d'autres pays. La France doit-elle se taire ? Comment peut-elle aider a faire gagner la democratie et la paix dans ce pays ?

Monsieur le ministre, quelles sont les reflexions et les analyses du Gouvernement a ce sujet ?

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Christian Bataille. Voila le chouan ! Vive la Republique !

M. le president. Je vous en prie, monsieur Bataille.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le president, mesdames, messieurs les deputes.

M. Christian Bataille. Voila l'allie du Front national !

M. le president. Monsieur Bataille, attention ! Je ne le dirai pas deux fois.

Poursuivez, monsieur le ministre !

M. le ministre des affaires etrangeres. J'espere que, s'agissant de l'Algerie, le Parlement voudra bien considerer que cette question merite notre attention et notre gravite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Comment, en effet, n'avoir pas a l'esprit, dans le drame que connait actuellement l'Algerie, tant de liens d'hier et d'aujourd'hui qui nous unissent a ce pays voisin et ami ?

La France condamne avec la plus ferme energie, de toutes ses fibres, l'odieux terrorisme que nous voyons tous les jours, helas ! se deployer de l'autre cote de la Mediterranee.

Pour autant, monsieur Descamps, je ne crois pas que la solution a la crise que connait l'Algerie puisse venir de l'exterieur de ce pays.

M. Alain Marsaud et M. Rene Andre. Tres bien !

M. le ministre des affaires etrangeres. Elle doit venir de l'interieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Nous entretenons avec l'Algerie des relations d'Etat a Etat, que nous voulons saines, cordiales et denses.

Chacun sait bien que la solution a cette crise sera de nature politique. Les elections presidentielles qui ont eu lieu ont ete jugees satisfaisantes par la communaute internationale. Nous esperons que les elections legislatives et locales qui ont ete annoncees pour cette annee se derouleront dans des conditions similaires.

Enfin, mesdames, messieurs, je tiens a redire que c'est a Alger, c'est au peuple algerien d'en decider. Quant a nous, nous sommes et serons toujours, la comme ailleurs, du cote de la democratie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Pas vous !

M. Christian Bataille. Vous etes la peste et le cholera ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. Messieurs, je vous en prie ! Un peu de calme !

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Jacques Descamps.

M. Jean-Jacques Descamps. Ma question s'adresse a M. le ministre des affaires etrangeres.

Les drames que vivent quotidiennement les Algeriens ne peuvent nous laisser indifferents, d'autant qu'ils concernent de nombreux residents en France dont la famille est restee la-bas.

Compte tenu de l'histoire entre nos deux pays, et qui fait partie des souvenirs les plus intenses de beaucoup d'entre nous, la France ne peut refuser de contribuer activement au retour de la paix et de la serenite en Algerie, pays proche a tous points de vue, d'autant que notre securite pourrait en etre affectee positivement.

Or toute tentative d'intervention purement francaise semble se heurter a l'accusation d'ingerence dans les affaires d'un autre pays. On nous reproche en outre des appreciations considerees comme trop empreintes de nos liens historiques et economiques.

En consequence, certains, ici ou en Algerie, suggerent une intervention europeenne. D'autres craignent ou esperent l'action d'autres pays. La France doit-elle se taire ? Comment peut-elle aider a faire gagner la democratie et la paix dans ce pays ?

Monsieur le ministre, quelles sont les reflexions et les analyses du Gouvernement a ce sujet ?

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Christian Bataille. Voila le chouan ! Vive la Republique !

M. le president. Je vous en prie, monsieur Bataille.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le president, mesdames, messieurs les deputes.

M. Christian Bataille. Voila l'allie du Front national !

M. le president. Monsieur Bataille, attention ! Je ne le dirai pas deux fois.

Poursuivez, monsieur le ministre !

M. le ministre des affaires etrangeres. J'espere que, s'agissant de l'Algerie, le Parlement voudra bien considerer que cette question merite notre attention et notre gravite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Comment, en effet, n'avoir pas a l'esprit, dans le drame que connait actuellement l'Algerie, tant de liens d'hier et d'aujourd'hui qui nous unissent a ce pays voisin et ami ?

La France condamne avec la plus ferme energie, de toutes ses fibres, l'odieux terrorisme que nous voyons tous les jours, hélas ! se deployer de l'autre cote de la Mediterranee.

Pour autant, monsieur Descamps, je ne crois pas que la solution a la crise que connait l'Algerie puisse venir de l'exterieur de ce pays.

M. Alain Marsaud et M. Rene Andre. Tres bien !

M. le ministre des affaires etrangeres. Elle doit venir de l'interieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Nous entretenons avec l'Algerie des relations d'Etat a Etat, que nous voulons saines, cordiales et denses.

Chacun sait bien que la solution a cette crise sera de nature politique. Les elections presidentielles qui ont eu lieu ont ete jugees satisfaisantes par la communaute internationale. Nous esperons que les elections legislatives et locales qui ont ete annoncees pour cette annee se derouleront dans des conditions similaires.

Enfin, mesdames, messieurs, je tiens a redire que c'est a Alger, c'est au peuple algerien d'en decider. Quant a nous, nous sommes et serons toujours, la comme ailleurs, du cote de la democratie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la

Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Pas vous !

M. Christian Bataille. Vous etes la peste et le cholera ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. Messieurs, je vous en prie ! Un peu de calme !

## Données clés

**Auteur** : [M. Descamps Jean-Jacques](#)

**Circonscription** : - UDF

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2192

**Rubrique** : Politique exterieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 février 1997, page 728

**Réponse publiée le** : 5 février 1997, page 728

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 1997